AGEM ASSOCIATION DE GESTION DE L'ÉCOLE MATERNELLE SCUOLA MATERNA PARITARIA ITALIANA BILINGUE



FORMULAIRE D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

NOM et PRÉNOM DE L'ENFANT :	
SEXE: □ M □ F	
LIEU et DATE de NAISSANCE :	
NATIONALITÉ :	
LANGUE(S) MATERNELLE(S) :	
AUTRES LANGUES :	
ACTIVES EN INCOES.	
INSCRIPTION:	
☐ PRÉSCOLAIRE (naissance entre le 01/01/2023 et le 30/04/2023 ; voir annexe 2 page 7)	
☐ PETITE section (année de naissance 2022)	
☐ MOYENNE section (année de naissance 2021)	
GRANDE section (année de naissance 2020)	
PÉRIODE DE SCOLARISATION :	
année scolaire entière	
□ de à	
FORMULE CHOISIE:	
☐ formule de base	
☐ formule à plein temps	
OPTION GARDERIE :	
□ OUI	
□ NON	
OPTION CANTINE:	
□ OUI	
□ NON	
Si oui : ☐ I Trimestre (septembre-décembre)	
☐ II Trimestre (janvier-mars)	

AGEM - Association sans but lucratif, régie par la Loi du 01.07.1901 – Enregistrement du 24 juin 1997 N° Siret 421 856 675 00010 – Code APE/NAF 801Z Siège social : 3/bis avenue de Villars – 75007 PARIS Tél : 01 45 51 33 09 – fax : 01 45 55 94 09

Jours:	III Trimestre □ Lundi	e (avril-juin) □Mardi	□Mercredi	□Jeudi	□Vendredi
ÉCOLE I	FRÉQUENTÉE	PENDANT L'A	ANNÉE SCOLAIR	E 2024/2025 -	– Il est nécessaire de fournir une lettre de
présent	tation de la p	art de l'ensei	gnant de l'école	fréquentée p	orécédemment. :
A a lua a a a					
Adresse	2:				
Langue	(s) de scolaris	ation :			
DADEN!	TS/TUTEURS				
PAREIN	13/1012083				
A.	□PÈRE	□TUTEUR			
NOM: _					
LANGU	E(S) PARLÉE(S	5):			
В.	□MÈRE	□TUTRICE			
NOM: _					

AGEM - Association sans but lucratif, régie par la Loi du 01.07.1901 – Enregistrement du 24 juin 1997 N° Siret 421 856 675 00010 – Code APE/NAF 801Z Siège social : 3/bis avenue de Villars – 75007 PARIS Tél : 01 45 51 33 09 – fax : 01 45 55 94 09

SITUATION FAMILIALE

VACCINATIONS EFFECTUÉES :

PARENTS SÉPARÉS*:						
Si oui, l'enfant vit chez: son père sa mere les deux en ga		objet de	dispositions juridiques	, joindre les (documen	ts
FRÈRES et/ou SŒURS: L'ENFANT EST ENFANT Si non, remplir les infor		□ NON				
NOM	PRÉNOM	M/F	LIEU ET DATE NAISSANCE	INSCRIT ECOLE ITALIENNE	NIVEAU	SCOLAIRE
		□ M □ F		□ OUI □ NON		MATERNELLE ÉLÉMENTAIRE COLLÈGE LYCÉE
		□ M □ F		□ OUI □ NON		MATERNELLE ÉLÉMENTAIRE COLLÈGE LYCÉE
		□ M □ F		□ OUI □ NON		MATERNELLE ÉLÉMENTAIRE COLLÈGE LYCÉE
		□ M □ F		□ OUI □ NON	000	MATERNELLE ÉLÉMENTAIRE COLLÈGE LYCÉE

AGEM - Association sans but lucratif, régie par la Loi du 01.07.1901 – Enregistrement du 24 juin 1997 N° Siret 421 856 675 00010 – Code APE/NAF 801Z Siège social : 3/bis avenue de Villars – 75007 PARIS Tél : 01 45 51 33 09 – fax : 01 45 55 94 09

VACCINATIONS EFFECTUÉES EN ITALIE		VACCINATIONS EFFE	VACCINATIONS EFFECTUÉES EN FRANCE	
anti-poliomyélitique	anti-morbillo	poliomyélite	rougeole	
anti-difterica	anti-rosolia	diphtérie	rubéole	
anti-tetanica	anti-parotite	tétanos	oreillons	
anti-epatite B	anti-varicella	hépatite B	pneumocoque	
anti-pertosse		coqueluche	méningocoqu e C	
anti- <i>Haemophilus</i>		Haemophilus		
<i>influenzae</i> tipo b		influenzae B		
AUTRES VACCINATIONS MALADIES DÉJÀ CONTRAC	CTÉES et INDICATIONS MÉ	DICALES :		
ALLERGIES*:				
- alimentaires :				
- médicamenteuses	s:			
- autres:				

AGEM - Association sans but lucratif, régie par la Loi du 01.07.1901 – Enregistrement du 24 juin 1997

N° Siret 421 856 675 00010 – Code APE/NAF 801Z

Siège social : 3/bis avenue de Villars – 75007 PARIS

Tél : 01 45 51 33 09 – fax : 01 45 55 94 09

^{*} en cas d'allergies, joindre la documentation médicale de support

AUTRES PATHOLOGIES OU MALAD	IES A PARTAGER		
AUTRES REMARQUES :			
EN CAS D'URGENCE ou D'ABSENCE	DES PARENTS/TUTE	EURS, CONTACTER	<u>:</u>
Nom et Prénom		Téléphone	
PERSONNES AUTORISÉES À CHERCI	1		T
Nom et Prénom	Document d'iden	tité	Téléphone
	-		
	les informations s	aisies soient trai	nées personnelles, en soumettant ce tées dans le cadre de la relation on à votre établissement scolaire.
<u>Lu et approuvé</u>		SIGNATU	JRES
, le//_	_	Le père/t	uteur

AGEM - Association sans but lucratif, régie par la Loi du 01.07.1901 – Enregistrement du 24 juin 1997 N° Siret 421 856 675 00010 – Code APE/NAF 801Z Siège social : 3/bis avenue de Villars – 75007 PARIS Tél : 01 45 51 33 09 – fax : 01 45 55 94 09 agemparis@gmail.com www.maternaitalianaparigi.org

1	mara	/tiitrico
1	mere/	tutrice/
_~	,	

ANNEXE 1

AUTORISATION SORTIES SCOLAIRES		
Les soussignés	_et,	parents/tuteurs de l'élève ,
□ AUTORISENT□ N'AUTORISENT PAS		
leur enfant à participer aux sorties scolaire	s organisées pendant les horaires ha	abituels de la classe.
Le//	SIGNATURES	
AUTORISATION MÉDICALE		
Les soussignés	_et,	parents/tuteurs de l'élève ,
□ AUTORISENT□ N'AUTORISENT PAS		
l'école à contacter le SAMU pour les prem	iers soins nécessaires en cas d'urgei	nce médicale.
Le//	SIGNATURES	
AUTORISATION COMMUNICATIONS EN CL		
Les soussignés	_et,	parents/tuteurs de l'élève ,
□ AUTORISENT□ N'AUTORISENT PAS		
l'école à envoyer les communications par fournies.	voie postale électronique en laissan	t en clair les adresses e-mail
Le//	SIGNATURES	
AUTORISATION PHOTO et VIDEO		
Les soussignés	_et,	parents/tuteurs de l'élève ,
□ AUTORISENT□ N'AUTORISENT PAS		
l'école à effectuer et diffuser photos et/ou enfant pendant l'activité scolaire à des fins	=	

AGEM - Association sans but lucratif, régie par la Loi du 01.07.1901 – Enregistrement du 24 juin 1997 N° Siret 421 856 675 00010 – Code APE/NAF 801Z Siège social : 3/bis avenue de Villars – 75007 PARIS Tél : 01 45 51 33 09 – fax : 01 45 55 94 09

Tél: 01 45 51 33 09 – fax : 01 45 55 94 09 agemparis@gmail.com www.maternaitalianaparigi.org

le site web de l'école.		
Le//	SIGNATURES	

ANNEXE 2

NOUS VOUS RAPPELONS QUE:

- 1. Les inscriptions pour l'année scolaire 2025/2026 seront ouvertes du 31 janvier au 28 février 2025;
- 2. Les enfants âgés de trois à cinq ans (à fêter au plus tard le 31 décembre 2025) peuvent présenter une demande d'inscription ;
- 3. Les enfants qui fêtent leur troisième anniversaire au plus tard le 30 avril 2026 peuvent aussi présenter une demande d'inscription en tant que « préscolaires ». La priorité est donnée aux enfants nés avant le 31 décembre 2022. L'admission des enfants préscolaires sera conditionnée par la disponibilité de places (en nombre limité) et par l'évaluation pédagogique et didactique de la part de l'équipe enseignante qui jugera des temps et des modalités d'accueil adaptés.

De plus, il est précisé que les enfants « préscolaires » ne peuvent pas adhérer à la formule à temps plein ni, par conséquent, au service de garderie ;

- 4. Les demandes présentées après la date indiquée pourront être acceptées dans la limite des places disponibles;
- 5. La présentation de la demande d'inscription ne garantit par son acceptation ; l'inscription peut être considérée acceptée seulement à réception par la famille d'une confirmation écrite ;
- 6. La communication de l'acceptation de l'inscription aura lieu au plus tard le 15 mars 2025. Dans un délai maximum d'une semaine suivant la confirmation écrite, au plus tard le 22 mars 2025, il faudra effectuer le versement des frais d'inscription et d'adhésion pour valider l'inscription. Cette condition ne s'applique pas aux enfants de la section préscolaire : l'évaluation d'admission des enfants de la section préscolaire aura lieu à la suite d'une réunion visant à faire connaissance avec l'enfant et la famille avant la fin du mois de juin 2025. L'école informera la famille de l'acceptation de la demande dans la semaine suivant la rencontre.
- 7. Dans le cas où les demandes d'inscriptions excéderait le nombre de places disponibles, les admissions des enfants s'effectueront selon les critères suivants:
 - I. présentation des demandes dans les temps établis ;
 - II. enfants déjà scolarisés à l'école ;
 - III. enfants âgés de trois à cinq ans (à fêter au plus tard le 31 décembre 2025);
 - IV. enfants avec des frères et / ou sœurs qui fréquentent déjà l'école ;
 - V. enfants avec des frères et/ou sœurs qui fréquentent déjà l'Istituto Statale Italiano "Leonardo da Vinci" à Paris ou qui ont soumis une demande d'inscription pour le a.s. 2024/2025;
 - VI. période de scolarisation ;
 - VII. formule horaire choisie;
 - VIII. enfants « préscolaires ».
- 8. Le service garderie ne pourra être mis en place que pour un minimum de sept enfants inscrits. La confirmation de l'activation de la garderie ne peut être donnée qu'en mai, après avoir recueilli et confirmé toutes les adhésions.
- 9. La confirmation de l'inscription à l'école est faite en payant les frais d'inscription. Si vous n'avez pas l'intention de faire commencer votre enfant dès le mois de septembre, vous pouvez avoir droit au maintien de la place pour les mois où l'enfant ne sera pas présent moyennant le règlement des frais de scolarité réduits de 30%. Les entrées en cours d'année (sans garantie d'une place à l'école) seront possibles uniquement selon les disponibilités du moment.
- 10. La liste d'attente est ouverte toute l'année (jusqu'à ce que le nombre maximum d'enfants soit atteint) et, pour s'y inscrire, il est suffisant de remettre le formulaire d'inscription dûment rempli. Il n'est pas nécessaire de régler les frais d'inscription en avance, dans ce cas le règlement sera demandé uniquement en cas de place disponible. Ceux qui sont sur liste d'attente sont invités à prévenir l'AGEM en cas d'annulation.
- 11. Si vous décidez de renoncer à une place réservée dans le cadre d'une inscription régulière, vous devez nous en informer 30 jours avant la date prévue de début de scolarité. Le non-respect de cette condition comportera le paiement de pénalités correspondant à un mois de frais de scolarité pro rata. En cas d'annulation avant le 15/08, le remboursement de la cotisation d'inscription sera de 50% ; au-delà de cette date, il n'y aura pas de remboursement possible.

AGEM - Association sans but lucratif, régie par la Loi du 01.07.1901 — Enregistrement du 24 juin 1997 N° Siret 421 856 675 00010 — Code APE/NAF 801Z Siège social : 3/bis avenue de Villars — 75007 PARIS Tél : 01 45 51 33 09 — fax : 01 45 55 94 09

ANNEXE 3

RÉSUMÉ DES FRAIS et SERVICES

100 €/an COTISATION ASSOCIATIVE à régler à l'acceptation de l'inscription.

900 €/an COTISATION D'INSCRIPTION à régler à l'acceptation de l'inscription. En cas de retrait/annulation de l'inscription avant le 15/08, le remboursement des frais d'inscription sera de 50%, au-delà de cette date il n'y aura pas de remboursement.

3.700 €/an FORMULE DE BASE (lundi / mardi / jeudi / vendredi de 8h30 à 15h45 + mercredi de 8h30 à 12h50 sans cantine) à régler en deux fois :

- 1.800 € au plus tard le 10 septembre 2025;
- 1.900 € au plus tard le 15 janvier 2026.

4.300 €/an FORMULE À PLEIN TEMPS (lundi / mardi / jeudi/ vendredi de 8h30 à 16h45 + mercredi de 8h30 à 15h00) à régler en deux fois :

- 2.100 € au plus tard le 10 septembre 2025;
- 2.200 € au plus tard le 15 janvier 2026.

240 €/mois OPTION GARDERIE (service optionnel; lundi / mardi / jeudi / vendredi sortie à 18h) à régler d'avance chaque mois à l'association Il Girotondo. Nous vous remercions de remplir la fiche d'inscription prévue à cet effet.

8,00 €/repas OPTION CANTINE (service optionnel fourni par le traiteur italien "Da Rocco". Le prix du repas peut changer à la discrétion du fournisseur ; chaque changement sera communiqué et il sera possible de renoncer au service à tout moment) à régler en trimestres anticipés:

- cantine septembre-décembre au plus tard pour la fin de septembre 2025 ;
- cantine janvier-mars au plus tard pour la fin de janvier 2025;
- cantine avril-juin au plus tard pour la fin d'avril 2025.

La cotisation associative est par famille ; dans le cas de plusieurs enfants inscrits, elle ne sera payée qu'une fois ; une réduction de 20% sera appliquée sur les frais de scolarité pour le deuxième enfant.

Le Conseil d'Administration se réserve le droit de modifier pendant l'année scolaire les cotisations en fonction de la contribution ministérielle qui sera allouée pour l'année en cours, de l'importance des interventions d'entretien extraordinaire qu'il ne serait pas possible de financer autrement et d'éventuelles modifications du contrat de location.

RÉSUMÉ DE LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION et DES FORMULAIRES NÉCESSAIRES

- Télécharger le **formulaire d'inscription** du site internet http://www.maternaitalianaparigi.org/ ou le demander à l'adresse électronique <u>agemparis@gmail.com</u>.
- Envoyer le formulaire d'inscription dûment **complété et signé** à l'adresse électronique agemparis@gmail.com ou par voie postale traditionnelle (ou le déposer directement) à l'adresse 3 bis, Avenue de Villars 75007 Paris.
- Dans un délai maximum d'une semaine à la réception de l'acceptation de l'inscription, envoyer le reçu du virement bancaire qui atteste du versement des frais d'inscription et d'adhésion (le non-respect de ces délais invalidera la procédure d'inscription et entraînera la suppression de l'enfant de la liste des inscrits).

MONTE PASCHI BANQUE - AG ST GERMAIN 203 BD ST GERMAIN, 75007 PARIS, FRANCE IBAN: FR76 3047 8000 0106 6073 7100 105

Nous vous recommandons d'indiquer dans l'intitulé du versement nom et prénom de l'enfant et motif (ex : Nom Prénom Inscription 2025/2026)

Au plus tard à la fin du mois de juillet 2025 (et cependant avant le début des cours) fournir:

- une photocopie du carnet de vaccinations de l'enfant ;
- une photocopie des papiers d'identité de l'enfant et de chaque parent ;
- une photocopie des papiers d'identité des personnes autorisées à venir chercher l'enfant à l'école ;
- l'attestation de l'assurance individuelle scolaire, comprenant la responsabilité civile et valide pour toute l'année scolaire 2025/2026.

AGEM - Association sans but lucratif, régie par la Loi du 01.07.1901 – Enregistrement du 24 juin 1997 N° Siret 421 856 675 00010 – Code APE/NAF 801Z Siège social : 3/bis avenue de Villars – 75007 PARIS Tél : 01 45 51 33 09 – fax : 01 45 55 94 09